

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 20 novembre 2017, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Rhéal Grenier, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Messieurs Jonathan Alix, Charles Choquette et Guillaume Desnoyers sont absents.

**ORDRE DU JOUR  
LUNDI 20 NOVEMBRE 2017 À 20 H 00**

**Points pour délibération**

- 1 Assemblée d'octobre 2017**
  - 1.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 octobre, 20 h 00
- 2 Assemblée du 20 novembre 2017**
  - 2.1 Liste des comptes à payer

**Période de questions**

- 3 Administration générale**
  - 3.1 Conseil municipal
    - 3.1.1 Offre de service de Me Élane Francis – Consultations générales 2018
    - 3.1.2 Approbation budget révisé 2017 OMH – Déficit d'exploitation – Nomination des représentants
    - 3.1.3 Campagne de financement de la Fondation Au Diapason (vente de poinsettias)
    - 3.1.4 Demande du CPE – Mesures d'urgences / Installation d'un panneau
    - 3.1.5 MRC de Rouville - Formation aux nouveaux élus
  - 3.2 Gestion financière et administrative
    - 3.2.1 Avis de motion – Projet de règlement concernant la tarification des biens, services Rendus et activités de la Municipalité
    - 3.2.2 Adoption du Projet de règlement concernant la tarification des biens, services rendus Et activités de la Municipalité
    - 3.2.3 Annulation de factures diverses des années 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014
- 4 Sécurité publique**
  - 4.1 Service des Incendies

- 4.1.1 Rapports d'événements
- 4.1.2 Nomination de Monsieur Maxime Brien au poste de lieutenant

## 5 Transport & bâtiment

- 5.1 Voirie & réseau routier
  - 5.1.1 Travaux de réfection rue Principale, rang Magenta, rang Casimir – Décompte progressif # 3  
Réception définitives des travaux et autorisation de paiement
  - 5.1.2 Travaux d'infrastructures 2017 - Décompte # 5 et autorisation de paiement
  - 5.1.3 Autorisation de paiement pour Marquage Traçage du Québec
  - 5.1.4 Travaux récurrents : abat-poussière - 2018
  - 5.1.5 Demande d'acquisition de la partie non entretenue du chemin Saint-Charles (lot 3 518 319)

## 6 Hygiène du milieu

- 6.1 Réservoir, Réseau de distribution d'eau et usine épuration
  - 6.1.1 État de la situation sur la mise en conformité des installations septiques non conformes
  - 6.1.2 Demande de nettoyage de la branche 4 du cours d'eau Bissonnette sur l'accotement du rang Casimir
  - 6.1.3 Point retiré
  - 6.1.4 Approbation Stratégie d'économie d'eau potable 2016

## 7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
  - 7.1.1 Demande d'autorisation à la CPTAQ afin d'autoriser le lotissement de trois lots
  - 7.1.2 Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
    - Demande de subvention
    - Offre de services professionnels
  - 7.1.3 Réfection des infrastructures des rues Principale et Canrobert
    - Offre de services professionnels, relevé topographique
    - Offre de services professionnels, étude géotechnique

## 8 Loisirs et culture

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
  - 8.1.1 Demande de subvention auprès « d'Emplois d'été Canada »
  - 8.1.2 Dépôt du bilan annuel 2017 – Comité Pro-Piste
- 8.2 Infrastructures
  - 8.2.1 Remboursement final – Subvention accordée par la MRC dans le cadre de la « Politique de Soutien aux projets structurants »

## Période de questions

## 9 Divers & affaires nouvelles

- 9.1.1 Marquage piste cyclable
- 9.1.2 Demande de prêt de la salle municipale – Levée de fonds pour la Maison Victor-Gadbois

## Correspondance

- Co-1 Association pulmonaire du Québec - 2<sup>e</sup> campagne « Municipalités contre le radon »
- Co-2 Remerciements – Club des Personnes Handicapées Brome-Missisquoi Inc.
- Co-3 Ministère des Transports – Accusé réception de la résolution 10-237-17 (voies aux feux de Circulation)
- Co-4 MRC de Rouville –Soumission travaux dans le cours d’eau du Village
- Co-5 Convocation à l’audience – Michel Larivée
- Co-6 Union des producteurs agricoles – Rapport annuel 2016-2017
- Co-7 Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire – Suivi programme TEQ
- Co-8 Remise de la subvention de Financement agricole Canada dans le cadre du Fonds AgriEsprit (FAC)
- Co-9 Association des directeurs municipaux du Québec – Lettre de félicitations

### **RÉSOLUTION 11-253-17**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 OCTOBRE À 20 H 00**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d’adopter le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017 à 20 h 00.

Adopté à l’unanimité.

### **RÉSOLUTION 11-254-17**

#### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d’autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Déboursés directs :	649 095,68 \$
▪ Fournisseurs :	583 858,69 \$
▪ Salaires :	80 482,59 \$

Adopté à l’unanimité.

---

*Une période de questions s’est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 11-255-17**

**OFFRE DE SERVICES DE M<sup>E</sup> ÉLAINE FRANCIS – CONSULTATIONS GÉNÉRALES 2018**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accepter l'offre de services de Paradis, Lemieux, Francis, avocats pour des services de consultations générales pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, au montant de 500 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-256-17**

**APPROBATION BUDGET RÉVISÉ 2017 – OMH – DÉFICIT D'EXPLOITATION**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'accepter la révision budgétaire 2017 – Déficit d'exploitation de l'Office Municipal d'Habitation d'Ange-Gardien, à laquelle une correction a été apportée au compte budgétaire # 6500 financement, faisant passer la contribution de la Municipalité de 9 838 \$ à 10 246 \$.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-257-17**

**CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION AU DIAPASON (VENTE DE POINSETTIAS)**

Considérant que l'organisme *Au Diapason* vend des poinsettias au coût de 20 \$ l'unité au profit de la *Fondation Au Diapason*, afin d'offrir gratuitement des soins palliatifs et des services d'accompagnement pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches, dans les communautés de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser l'achat de 8 poinsettias de l'organisme *Au Diapason*.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-258-17**

**DEMANDES DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE BAMBIN CLUB – ENTENTE EN CAS DE SINISTRE**

Considérant que le CPE doit se munir d'un Plan de Sécurité Incendie en cas de sinistre;

Considérant que le Service des incendies est en accord avec le plan proposé par le CPE;

Considérant qu'en cas de sinistre ou de mesure d'urgence, le CPE doit avoir un autre endroit disponible pour la sécurité des enfants;

Considérant la disponibilité et la proximité des locaux du Centre récréatif;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le Centre de la petite enfance Bambin Club à utiliser les locaux du Centre récréatif lors d'un sinistre et d'autoriser à cette fin la garde de la liste à jour des enfants inscrits au CPE dans le cas où cette liste ne serait pas accessible lors de l'évacuation de la garderie.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 11-259-17**

#### **DEMANDES DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE BAMBIN CLUB – INSTALLATION DE PANNEAU**

Considérant que l'intersection des rues Rachel et Principale est grandement utilisée autant par les piétons que par les véhicules, et que le CPE Bambin Club demande à la Municipalité d'y installer un panneau « Priorité-Piétons »;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de confier aux services techniques le soin de soumettre une recommandation au conseil municipal en regard de ladite demande.

Adopte à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 11-260-17**

#### **MRC DE ROUVILLE – FORMATION AUX NOUVEAUX ÉLUS**

La MRC de Rouville ayant convenu d'offrir aux municipalités de son territoire deux formations pour les nouveaux élus et de retenir à ces fins, à titre de formatrice, M<sup>c</sup> Éline Francis, de l'étude Paradis, Lemieux, Francis avocats, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'y inscrire le conseiller M. Guillaume Desnoyers au coût de 374.92 \$ pour les deux formations.

Adopté à l'unanimité.

#### **AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA TARIFICATION DES BIENS, SERVICES RENDUS ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ**

M. Benoit Pepin donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement concernant la tarification des biens, services rendus et activités de la municipalité.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 11-261-17**

#### **ANNULATION DE FACTURES DIVERSES DES ANNÉES 2010, 2011, 2012, 2013 ET 2014**

Suite au rapport de Madame Carole Latour, directrice des services administratifs, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'annuler les factures prescrites, décrites audit rapport, totalisant un montant de 3 286,42 \$.

Adopté à l'unanimité.

#### **RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

#### **RÉSOLUTION 11-262-17**

#### **NOMINATION DE MONSIEUR MAXIME BRIEN AU POSTE DE LIEUTENANT**

Suite à la démission de M. Éric Morneau et suite aux recommandations de M. Philippe Chartrand, directeur du service incendie, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de nommer M. Maxime Brien au poste de lieutenant du service incendie et d'effectuer un ajustement à sa rémunération.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 11-263-17**

#### **TRAVAUX DE RÉFECTION RUE PRINCIPALE, RANG MAGENTA, RANG CASIMIR – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NUMÉRO 3, RÉCEPTION DÉFINITIVES DES TRAVAUX ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Suite au dépôt du certificat de réception définitive des travaux préparé par Avizo experts-conseils, du 11 octobre dernier, pour la réfection des travaux de la rue Principale, du rang Magenta et du rang Casimir, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 3 au montant de 25 769,25 \$, taxes incluses, à Béton Mobile Saint-Alphonse, correspondant à la dernière retenue de 5% et d'accepter les travaux.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-264-17**

**TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES 2017 – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 5 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Considérant les travaux de réfection des infrastructures municipales 2017, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 5 au montant de 534 632,53 \$, taxes incluses, à Bertrand Ostiguy inc.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-265-17**

**AUTORISATION DE PAIEMENT POUR MARQUAGE TRAÇAGE QUÉBEC**

Considérant la résolution numéro 06-138-17 accordant un contrat à l'entreprise Marquage et Traçage du Québec inc. au montant de 7 028,54 \$, taxes incluses, selon la soumission reçue le 31 mai 2017;

Considérant l'exécution partielle des travaux par l'entreprise et la facture reçue à cet effet, supérieure au contrat accordé, justifiée par une mauvaise compréhension des documents de soumissions;

Considérant les discussions entre les parties et la demande de paiement adressé à la Municipalité par le président de Marquage et Traçage du Québec inc.;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 5 625,05 \$ à Marquage et Traçage du Québec inc., représentant le montant dû par la Municipalité pour le travail effectivement réalisé et calculé en fonction des prix unitaires acceptés par la Municipalité par la résolution numéro 06-138-17.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-266-17**

**TRAVAUX RÉCURRENTS : ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2018**

Considérant le rapport de M. Alexandre Lamarre, inspecteur en bâtiments, à l'effet que l'entreprise Bourget inc. a offert une soumission pour l'épandage d'abat-poussière pour l'année 2018, au même prix que l'an dernier;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder le contrat d'épandage d'abat-poussière à l'entreprise Bourget inc. au montant de 2 274,24 \$, plus taxes, telle l'offre de services du 11 octobre dernier.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE D'ACQUISITION DE LA PARTIE NON ENTRETENUE DU CHEMIN SAINT-CHARLES (LOT 3 518 319)**

Reporté à une séance ultérieure.

**ÉTAT DE LA SITUATION SUR LA MISE EN CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES NON CONFORMES**

Madame Brigitte Vachon, directrice générale, procède au dépôt du rapport préparé par M. Alexandre Lamarre, inspecteur en bâtiments, sur l'état de la situation des installations septiques non conformes sur le territoire de la municipalité.

**RÉSOLUTION 11-267-17**

**DEMANDE DE NETTOYAGE DE LA BRANCHE 4 DU COURS D'EAU BISSONNETTE SUR L'ACCOTEMENT DU RANG CASIMIR**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien entame les démarches nécessaires au nettoyage de la branche 4 du cours d'eau Bissonnette auprès de la MRC de Rouville et/ou du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-268-17**

**APPROBATION DE LA STRATÉGIE DE L'EAU POTABLE 2016**

Considérant que le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a approuvé la stratégie d'économie d'eau potable 2016, et demande à la Municipalité de vérifier annuellement la calibration des débitmètres;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accepter le rapport annuel de la stratégie d'économie d'eau potable 2016 et de prendre acte de la recommandation du MAMOT à l'égard des débitmètres.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-269-17**

**DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ AFIN D'AUTORISER LE LOTISSEMENT DE TROIS LOTS**

Considérant la demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.) relativement au lotissement en trois lots du terrain du rang



Séraphine, des lots 3 517 491 et 3 517 527;

Considérant que la demande consiste à lotir le lot 3 517 491 pour qu'il forme un seul terrain avec la majeure partie du lot 3 517 527;

Considérant que la partie du lot 3 517 527 qui ne serait pas utilisée pour des fins agricoles serait lotie pour morceler la résidence du 506, rang Séraphine du reste de la terre agricole afin de profiter du droit acquis;

Considérant que le sol du lot 3 517 491 sera utilisé à des fins de culture;

Considérant que le projet de lotissement/aliénation est conforme à la réglementation municipale;

Considérant que les objectifs de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) sont respectés;

Considérant qu'il n'y aura pas de conséquence négative sur les activités agricoles environnantes, puisque l'usage passera de résidentiel à agricole;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appuie la demande d'autorisation pour le lotissement des lots 3 517 491 et 3 517 527.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 11-270-17**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES – ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS**

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention déposé par la MRC de Rouville le 9 novembre 2017 et pour lequel cette dernière a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Considérant que si le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a la disponibilité budgétaire requise, la Municipalité d'Ange-Gardien souhaite réaliser en 2018, la majorité des travaux prévus pour les années ultérieures tel que déposé

à la demande d'aide financière;

Considérant que la réalisation en 2018 des travaux prévus sur ces années aura pour avantage, entre autres, les points suivants :

- Réduire le nombre et la durée des entraves à la circulation;
- Minimiser les inconvénients aux résidents;
- Regrouper les interventions sur chaque tronçon et segment afin d'en augmenter l'efficacité et de générer des économies, non négligeables, sur le coût des travaux.

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 11-271-17**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES – RÉALISATION DES TRAVAUX**

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention déposé par la MRC de Rouville le 9 novembre 2017 et pour lequel cette dernière a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Considérant que si le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a la disponibilité budgétaire requise, la Municipalité d'Ange-Gardien souhaite réaliser en 2018, la majorité des travaux prévus pour les années ultérieures tel que déposé à la demande d'aide financière;

Considérant que la réalisation en 2018 des travaux prévus sur ces années aura pour avantage, entre autres, les points suivants :

- Réduire le nombre et la durée des entraves à la circulation;

- Minimiser les inconvénients aux résidents;
- Regrouper les interventions sur chaque tronçon et segment afin d'en augmenter l'efficacité et de générer des économies, non négligeables, sur le coût des travaux.

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 11-272-17**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION – PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIRL) – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser la directrice générale, Madame Brigitte Vachon, à retenir les services de la firme Tetra Tech QI inc. pour assistance concernant la demande d'aide financière pour le « Programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet Redressement des infrastructures routières locales » auprès du MDTMDET, selon l'offre soumise le 9 novembre dernier, au montant de 2 350 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 11-273-17**

#### **RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DES RUES PRINCIPALE ET CANROBERT – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS, RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE ET ÉTUDE GÉOTECHNIQUE**

Considérant que Monsieur Guillaume Lavoie, directeur des services techniques, a demandé des offres de services professionnels pour le relevé topographique et l'étude géotechnique pour les rues Principale et Canrobert;

Considérant que l'entreprise ARP Services techniques inc. a soumis une offre de services le 2 novembre dernier pour le relevé topographique desdites rues au montant de 6 000 \$, taxes en sus;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'accorder le contrat à l'entreprise ARP services techniques inc., selon l'offre soumise, pour le relevé topographique.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-274-17**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS D'EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser Mme Jennie Rainville, directrice du service des loisirs, à procéder aux démarches nécessaires à la demande de financement de cinq (5) emplois d'animateurs pour le camp de jour 2018 auprès d'Emplois d'été Canada.

Adopté à l'unanimité.

**DÉPÔT DU BILAN ANNUEL 2017 – COMITÉ PRO-PISTE**

Madame Brigitte Vachon, directrice générale, procède au dépôt du bilan annuel 2017 préparé par le Comité Pro-Piste Farnham/Granby inc., de la piste cyclable La Montérégiade.

**RÉSOLUTION 11-275-17**

**REMBOURSEMENT FINAL – SUBVENTION ACCORDÉE PAR LA MRC DANS LE CADRE DE LA « POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS »**

Considérant que les travaux pour la construction du parc de jeux d'eau sont terminés depuis juillet dernier;

Considérant que la MRC de Rouville accordait une subvention de 40 000 \$ dans le cadre de la « Politique de soutien aux projets structurants » et a déjà versé un 1<sup>er</sup> versement au montant de 28 000 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'achever le rapport final demandé par la MRC de Rouville afin de recevoir le dernier versement soit 12 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-276-17**

**MARQUAGE PISTE CYCLABLE**

Considérant la participation de la Municipalité au projet de pavage de la piste cyclable La Montérégiade à Ange-Gardien, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'accepter l'offre de services de Lignco/Sigma inc. pour l'effacement de marques et le marquage de la chaussée à l'époxy sur une longueur de 7.4 km, au montant de 12 750 \$, plus taxes, comprenant l'effacement au montant de 6 865 \$, assumé par la Municipalité et le marquage à l'époxy, au montant de 5 885 \$, assumé par le Comité Pro-piste.

Il est également résolu que les travaux pourront être effectués aux printemps 2018.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 11-277-17**

**DEMANDE DE PRÊT DE LA SALLE MUNICIPALE – LEVÉE DE FONDS POUR LA MAISON VICTOR-GADBOIS**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le prêt de la salle municipale gratuitement le 18 mars 2018 pour un tournoi de poker aux profits de la maison de soins palliatifs Victor-Gadbois.

M. Martin Sancartier étant responsable de l'obtention d'un permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, ainsi que de l'entretien ménager de la salle lors de cet évènement.

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 11-278-17**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

---

Yvan Pinsonneault, maire

---

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Yvan Pinsonneault, maire